



266, rue Principale, Audet (QC) G0Y 1A0
T 819 583 1596 / F 819 583 5938
munaudet@axion.ca / www.munaudet.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE AUDET**

À LA SÉANCE **ORDINAIRE ET RÉGULIÈRE** DU CONSEIL DE CETTE MUNICIPALITÉ TENUE, EXCEPTIONNELLEMENT À HUIS CLOS, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARRÊTÉ #2020-049 DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, À LA SALLE DE CONSEIL, LUNDI LE **7 DÉCEMBRE 2020** À 20h00 ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS:

Mme Danièle Provencher	M. Benoit Quirion
M. Germain Fortin	M. André Béliveau
M. Jean-Yves Nadeau	M. Jean-Marc Leduc

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE **M. JEAN-MARC GRONDIN**, MAIRE.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE **MME FRANCE LAROCHELLE** EST PRÉSENTE ET ASSUME LE SECRÉTARIAT.

COPIE DE RÉSOLUTION NO. 2020-320

DIVERS

44.0

CORRESPONDANCE

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Danièle Provencher

APPUYÉ PAR : le conseiller Jean-Marc Leduc

ET RÉSOLU

DE proclamer la Municipalité de Audet alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme de la résolution approuvée par le conseil

Donnée à Audet, ce 8 décembre 2020

France Larochelle
Directrice générale /
Secrétaire-trésorière